



2023 - 2028 PLAN STRATÉGIQUE



Association des travailleuses
et des travailleurs sociaux du
Nouveau-Brunswick



TABLE DES MATIÈRES

I	Contexte	1
II	Vision, mission et valeurs	2
III	Piliers stratégiques	3
IV	Pilier stratégique 1 : Protection du public	4
	<i>But 1 : Imputation</i>	
	<i>But 2 : Transparence</i>	
	<i>But 3 : Amélioration du rôle</i>	
V	Pilier stratégique 2 : Participation des membres	5
	<i>But 1 : Participation des membres</i>	
	<i>But 2 : Amélioration de la communication</i>	
	<i>But 3 : Amélioration de la participation</i>	
	<i>But 4 : Amélioration du maintien en poste (rétention)</i>	
VI	Pilier stratégique 3 : Promotion de la profession	6
	<i>But 1 : Amélioration de l'image</i>	
	<i>But 2 : Amélioration de la formation</i>	
	<i>But 3 : Création de partenariats</i>	
VII	Pilier stratégique 4 : Gouvernance et ressources	7
	<i>But 1 : Viabilité</i>	
	<i>But 2 : Structure et fonctions organisationnelles</i>	
	<i>But 3 : Instaurer une culture d'amélioration continue</i>	

CONTEXTE

L'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (ATTSNB) est un organisme qui représente plus de 2250 membres dans la province.

Son rôle est de promouvoir l'excellence dans la pratique du travail social et a la responsabilité d'assurer la protection du public. Il remplit ce rôle en éduquant ses membres et la population, en entreprenant des initiatives d'action sociale, en menant des enquêtes sur les plaintes déposées à l'encontre de ses membres, et en ayant recours à des mesures disciplinaires si nécessaire.

Début 2023, le conseil d'administration de l'ATTSNB a entrepris la révision de notre plan stratégique quinquennale, ce qui a abouti au document suivant.

Pour éclairer la révision du conseil, l'ATTSNB a sondé les membres pour comprendre ce qu'ils voulaient voir dans le plan stratégique quinquennal de leur association. Ce sondage a obtenu un bon taux de réponse et a fourni conseil d'administration au sur lesquels il a fondé son examen.

La fonction du présent document est de définir les orientations stratégiques et de guider le travail des employés de l'ATTSNB et des bénévoles dans les années à venir.



VISION

Notre vision est celle d'un organisme professionnel qui est à l'image des valeurs auxquelles on est attaché dans le travail social, qui donne l'exemple en matière de déontologie et qui inspire confiance à la population.



MISSION

L'Association protège la population et favorise l'excellence dans l'exercice de la profession du travail social.



VALEURS

- Respect de la dignité et de la valeur inhérentes des personnes
- Poursuite de la justice sociale et de l'équité, diversité et inclusion
- Intégrité dans l'exercice de la profession
- Confidentialité dans l'exercice de la profession
- Compétence dans l'exercice de la profession

**PILIERS
STRATÉGIQUES**
2023 - 2028



Imputation

- évaluer l'efficacité des politiques, des procédures et des lignes directrices
- cerner les moyens les plus efficaces de contrôler l'entrée dans la profession, y compris la mise en œuvre de l'examen de l'ASWB

Transparence

- faire en sorte que les renseignements sur l'immatriculation et les procédures disciplinaires sont accessibles au public et très visibles
- faire en sorte que les renseignements sur l'immatriculation et les procédures sont visibles et conviviaux
- offrir des séances de formation adaptées sur les procédures en matière de plaintes et d'affaires disciplinaires

Amélioration du rôle

- atteindre l'objectif 3.1 : Optimiser les compétences et le mélange de compétences (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 3.2 : Maximiser le domaine de pratique (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 3.3 : Optimiser les fonctions et les rôles (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 6.1 : Établir un modèle de soins collaboratifs au Centre hospitalier Restigouche (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 6.2 : Adopter une approche axée sur la continuité des soins dans les salles d'urgence (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 7.1 : Établir un modèle permettant d'améliorer le travail social en milieu scolaire pour créer un système scolaire équitable et inclusif (recrutement et maintien en poste)

Participation des membres

- offrir des services de perfectionnement professionnel et d'orientation
- offrir aux membres la possibilité d'apporter une contribution utile
- mettre en oeuvre des réseaux spécialisés de membres

Amélioration de la communication

- évaluer l'efficacité des communications au moyen de la consultation des membres
- offrir aux membres une expérience positive en matière de services

Amélioration de la participation

- consulter les membres sur les types de participation auxquels ils attachent de l'importance
- évaluer l'efficacité des possibilités de participation
- créer et mettre en oeuvre des programmes visant à accroître la participation des membres

**Amélioration du maintien en poste
(rétention)**

- atteindre l'objectif 2.1 : Assurer la compétitivité (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 2.2 : Renforcer la supervision au travail (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 2.3 : Officialiser le système de mentorats (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 2.4 : Accorder la priorité au mieux-être (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 2.5 : Améliorer la qualité et la fiabilité des données (recrutement et maintien en poste)

Amélioration du maintien en poste (rétention ; continue)

- atteindre l'objectif 5.1 : Examiner des stratégies permettant de gérer la charge de travail (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 5.2 : Examiner des stratégies de dotation en personnel et de rémunération (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 5.3 : Examiner des stratégies de soutien (recrutement et maintien en poste)

3

PROMOTION DE LA PROFESSION

Amélioration de l'image

- participer aux débats sur la justice sociale et les enjeux de la société
- mettre en oeuvre une campagne de publicité en vue de faire la promotion de la profession du travail social
- atteindre l'objectif 4.1 : Améliorer l'image de marque (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 4.2 : Améliorer les communications (recrutement et maintien en poste)

Amélioration de la formation

- offrir des séances de formation sur le travail social adaptées au public cible
- utiliser divers moyens technologiques pour sensibiliser d'autres personnes à la profession du travail social

Création de partenariats

- atteindre l'objectif 3.4 : Chercher et renforcer des synergies et des partenariats (recrutement et maintien en poste)

Viabilité

- faire en sorte que la cotisation est fixée en tenant compte des frais opérationnels
- profiter de partenariats afin de toucher des recettes provenant de sources autres que la cotisation
- utiliser des technologies actuelles pour assurer la pertinence, l'accessibilité et la réduction des coûts

**Structure et fonctions
organisationnelles**

- moderniser la loi, les règlements administratifs, les politiques et les procédures de l'ATTSNB

**Instaurer une culture
d'amélioration continue**

- favoriser une culture d'innovation, d'adaptation et de souplesse
- pourvoir les postes vacants au sein du Conseil, y compris les postes vacants de directeurs ou directrices de chapitres
- évaluer l'ensemble des activités de l'ATTSNB pour assurer l'efficacité et l'harmonisation avec les priorités organisationnelles



INFORMATION DE CONTACT



ADRESSE POSTALE

C.P. 1533 Succ. A
Fredericton, N.-B.
E3B 5G2



TÉLÉPHONE & TÉLÉCOPIE

(506) 459-5559
(506) 457-1421 (Télécopieur)
1-877-495-5595 (Sans frais)



EN LIGNE

www.nbasw-attsnb.ca
facebook.com/attsnb



COURRIEL

info@nbasw-attsnb.ca



ATTSNB

Association de travailleuses
et des travailleurs sociaux
du Nouveau-Brunswick